

# Le vanneau huppé

**Nom latin : Vanellus vanellus**

Limicole facilement reconnaissable par sa longue huppe noire dressée à l'arrière de sa calotte, le vanneau huppé est une espèce présente toute l'année sur le territoire français.

---

Mise à jour le 21 décembre  
2022





Le Vanneau huppé a le plumage du dos et de la queue vert qui paraît noir de loin. Le dessous est blanc avec des sous-caudales châtain. Les pattes sont rose foncé, le bec est noir. Il possède aussi une huppe typique longue, fine et recourbée. Les ailes ont de larges bouts arrondis bien visibles en vol. Le mâle adulte nuptial est reconnaissable à sa plus longue huppe et à sa gorge et sa face noir pur. Le bout des ailes est plus large et plus arrondi en vol que celui de la femelle. Cette dernière a une huppe plus courte. Le noir au front est moins étendu et piqueté de blanc. Les adultes internuptiaux ont le menton et l'avant du cou blancs. Le bout des plumes du dessus et des couvertures alaires ont un étroit liseré chamois donnant un motif finement barré. Les jeunes ont une huppe rudimentaire. Ils sont comme les adultes internuptiaux mais ont un liseré pâle autour (pas seulement au bout) des plumes du dessus, des couvertures alaires et des rémiges tertiaires formant un motif écaillé.

Il fréquente les marais, les prairies humides ou les prés-salées. Il s'est également adapté aux terres cultivées où il trouve également tout ce qui constitue son régime alimentaire, c'est-à-dire des vers de terre, des mouches, des coléoptères et toutes autres espèces d'insectes. Ces milieux ouverts herbacés lui offrent une vue dégagée qui lui permet de surveiller la venue de ses prédateurs tels que le faucon pèlerin ou le chat domestique. Leurs nids sont faits à même le sol dans des trous tapissés de brindilles.

Les populations de vanneaux huppés sont en déclin en Europe depuis plusieurs années. Sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN, cette espèce est considérée comme quasi menacée en France et vulnérable en Europe. Cette baisse des effectifs est notamment expliquée par les menaces pesant sur les milieux de reproduction, leurs principaux sites étant des terrains agricoles cultivés où les engins sont susceptibles de détruire les nids. Malgré ces chiffres alarmants, cette espèce n'a pas encore de statut de protection et est chassable en France.

Sur la Réserve naturelle, on peut l'observer en hiver sur le site de Bourienne aux grèves de Langueux, où plusieurs centaines d'individus se regroupent sur le banc de sable à marée basse.

